

TOUR DE SAINTE CATHERINE



Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr



Mise à jour le 26/03/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com

Tour de Sainte Catherine

Proposé par : **Office de tourisme Couserans Pyrénées**

Validé par la FFRandonnée
"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage
d'activités touristiques qui vous fait
voyager" www.cirkwi.com/circuit/664929



Christine Boire



Départ : Ancienne carrière à la sortie d'Alas - 09800
BALAGUÈRES

 4.20 km

 1h55

 maxi 724 m

 mini 486 m

Très facile 

 245 m

La Tour Sainte Catherine offre un beau panorama sur la vallée de Balaguères et les hauts sommets du Castillonnais. Ce vestige, visible de loin est l'unique témoin d'un ensemble castral daté du XII-XIII siècle.

TOPO/PAS À PAS

1/ 0h - 502 m Départ de l'aire de Pique-nique.

Continuez sur la route sur 100 mètres puis prenez sur votre gauche le chemin qui s'enfonce dans la vallée de Lachein. Une fois passée la résurgence du ruisseau assez caractéristique, (cette eau qui sort de terre!..), continuez jusqu'à une grange. restaurée.

2/ Tournez à droite et prenez le chemin qui monte à la grotte de Sainte-Catherine (utilisée par le laboratoire du CNRS de Moulis pour étudier le monde souterrain, ne pas s'approcher du bord). 0h15 - Suivez le chemin bien tracé et tournez à gauche. Un sentier raide vous amènera en lacets jusqu'à

Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr

3/ 0h40 - 741 m la tour Sainte-Catherine (attention aux trous).

Vous êtes sur le site de l'ancien château-refuge de Balagué dont il ne reste plus que la tour, les vestiges de l'enceinte, et les soubassements d'une ancienne chapelle.

Pour le retour, suivre la crête à gauche puis prendre à droite

4/ 0h50 - le chemin creux bordé de buis qui vous mènera sur 0h50 -

5/ la route de Balagué. Tournez à droite sur la route que vous allez suivre sur 200m avant de tourner à droite sur le sentier. 1h -

6/ 1h 15 - Vous retrouverez bientôt le sentier du début du circuit. Vous tournez à gauche pour rejoindre la route et le point de départ.

7/ 1h 30 - Arrivée

COMPLÉMENTS DE LOCALISATION

Depuis Castillon-en-Couserans, prenez la D4 en direction de Saint-Girons, puis à 3 kms prenez à gauche la D618, l'embranchement de la vallée de BALAGUERES. A Alas, tournez à gauche pour emprunter le pont et suivre jusqu'à la sortie du village. Vous pouvez vous garer 200 m plus loin aux abords d'une ancienne carrière. Aire de pique-nique.

PÉRIODE D'OUVERTURE

Toute l'année.

PASSAGES DÉLICATS

Passage près d'une grotte dont les abords sont sommairement clôturés, ne pas s'approcher du bord.

NATURE DU TERRAIN

Rocher

Cailloux

Terre

Revêtement dur (goudron, ciment, plancher)

RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Références cartographiques :

Carte IGN TOP 25 - 2047 St-Girons Couserans Carte de randonnées Pyrénées n°6 "Couserans - Val d'Aran"

CONTACT

Téléphone : 05 61 96 26 60

Email : contact@tourisme-couserans-pyrenees.com

Facebook : <https://www.facebook.com/TourismeCouseransPyrenees/>

COMPLÉMENTS D'ACCUEIL



Mise à jour le 26/03/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com

Vous êtes au cœur du Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises.

Nous vous encourageons à adopter un comportement responsable dans ce milieu fragile et partagé.

- Rester sur les sentiers et emporter ses déchets.
- Observer la flore sans la cueillir.
- Rester discret, pour les animaux sauvages.
- Dans les zones d'estive, penser à refermer les clôtures et barrières. Ne pas approcher ni nourrir les animaux. Si un Patou (chien de protection des troupeaux) s'approche de vous, écartez-vous lentement et calmement. Pas de grands gestes ni de cris, même s'il aboie, car il vous considérerait comme une menace. S'il vous suit, ignorez-le.
- La baignade dans les lacs est déconseillée. La crème solaire (même bio !) et autres cosmétiques sont source de pollution dans ce milieu fragile.
- Le bivouac est autorisé, mais seulement entre 19h et 9h, et à plus d'une heure de marche d'un parking.
- En période de sécheresse tout feu est interdit. Dans les autres cas, les feux sont autorisés seulement à plus de 200m d'une forêt. Préférer les réchauds aux foyers naturels.
- En cas de rencontre, très peu probable, avec un ours (qui cherche à tout prix à nous éviter) : manifestez-vous calmement, éloignez-vous progressivement, et ne courez pas.

